Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 52

Artikel: Gllia dau coucon
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179471

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Oui, Dieu nous voit, mais il pardonne nos fautes quand nous les lui confessons d'un cœur humilié.

— Pas ça, pas ça.

Il eut une convulsion qui lui tordit l'épine dorsale en arrière. Dès lors, il ne fit plus entendre que des cris étouffés. Le lendemain il n'existait plus.

Quelques semaines plus tard, on vendit aux enchères ses meubles et ses propriétés. Un vieux coffre, dont on avait trouvé la clef sous l'oreiller du défunt, tenta mon père par le travail curieux des serrures et par les sculptures dont il était orné. Il lui fut adjugé pour quelques francs, y compris les noix dont il était rempli.

Un soir d'octobre, les vendanges finies, on venait d'apporter sur une table une bouteille de moût absinthé, légèrement piquant, qui moussait dans le verre comme du Champagne. Chacun s'extasiait sur l'excellence de cette boisson. « Si nous avions des noix ou des châtaignes » dit quelqu'un, « ce serait fête complète. »

— Des noix, dit mon père, nous en avons; attendez un instant.

Il me fit prendre une lanterne et nous montâmes au grenier où était le bahut. Tout en remplissant sa corbeille, il découvrit parmi les noix un paquet assez volumineux, ayant la forme et le poids d'une carabine. Nous le tirâmes de sa cachette et poussés par la curiosité, nous coupâmes les ficelles et enlevâmes les papiers d'emballage dont il était amplement revêtu. Qu'on juge de notre surprise, lorsque nous reconnûmes le fer à gaufres, superbe encore, malgré la rouille qui l'avait mordu.

A nos cris de joie on accourut, hors d'haleine, s'informer de ce que nous avions découvert.

— Allumez du feu, un feu flambant, cria mon père, en agitant le fer au-dessus de sa tête.

— Pourquoi du feu? dit ma mère.

— Tu ne vois pas ce que je tiens; regarde le grand fer à gaufre de la famille; il était sous les noix dans le bahut.

Chacun s'approcha pour contempler la relique dont on avait tant entendu raconter.

— Tiens, le voleur..., dit une voix.

— C'était ce vieux païen! Ah! le monde avait raison de l'accuser.

— Ne vous pressez pas de juger, ceci n'est pas une preuve.

Un moment après, le foyer resplendissait sous la flamme joyeuse que nous avions allumée. La vieille écuelle rouge fut remplie des ingrédiens nécessaires, l'opération traditionnelle allait recommencer avec le concours des grands et des petits. Lorsqu'on ouvrit le fer pour le graisser, un paquet cacheté en tomba; c'était un pli contenant une gaufre sèche toute racornie et deux billets de mille francs. Sur le pli était écrit un seul mot : *restitution.*

— Mon père, appelez-vous cela une preuve?

— Oui, tout est éclairci et d'une manière bien inattendue. Mais comment ce vieil endurci a-t-il pu avoir dans sa vie un accès de repentir?

— Tu vas voir, dit ma mère.

Elle prépara une gaufre, qui sifflait entre les mâchoires ardentes du fer plongé au milieu du feu. La gaufre cuite, elle la déploya devant nous, et nous montrant du doigt une inscription bien visible, elle lut ces trois mots : « DIEU TE VOIT. » Comprenez-vous maintenant? la première fois qu'il voulut se servir du fer, ces mots lui sont apparus comme un avertissement d'en haut. L'œil de Dieu a pénétré une fois jusqu'à son cœur, mais il est resté rebelle. C'est une leçon pour nous tous. Puisse le Seigneur lui avoir pardonné ses fautes!

L. FAVRE.

Cllia dau coucon.

L'étâi la fâire d'Orba. On certain compagnon, dè Mathoud au bin dè Treycovagnes, lai étai z'allà et l'avâi fé onna bouna patze, câ sein lo mein dè doze louis que reimportâvé por onna vatze que l'avâi veindu. Et stu compagnon sè peinsa dinse dèvant que dè parti : Tè faudrai prau atzeta on coucon por ton bouébo. L'atzîtè son coucon, tsi Saugroube. N'étai pas onna navetta, l'étâi on bâton. Fourré son bâton dein sa veste, et lo vatelé via, ein tzantein, ein lutzeyein, gai qu'on pinson, câ l'avâi arrosâ la patze. Mon gaillâ avâi dza fé onn'haura dè tzemin einveron, câ faut vos dere que lai a atant dè Mathoud à Orba que dè Faoug à Aveintze; iò quand fu arrevâ vè lo Botzalet — l'è on petit bou qu'a on crouïo renom, à cein que dian : lai a la chetta, le nion-ne-l'oû, lè revegnein, lè porta-bouenna et tot lo bataclllian, sein compta qu'on lai a z'u tiâ dei dzein — quand il fu dan vê lo Botzalet, vaitsé on tzévau qu'arrevè au grand trot et on hommo dèssus; et que fâ mon gaillâ? Ie tré son coucon, tè merè stu l'hommo avoué et lai criè : La bourse ou la vie! Iô vatequie l'hommo que chautè bas dè tzévau, que chautè lo terreau, et que fot lo camp amont contre Valeyres. — « Reveni dan, reveni dan, l'è po rire; reveni dan, n'è pas dè bon, » que lai criè l'autro. Auh vouai! l'hommo felâvè qu'on perdu, pè le tzan, pè lè prâ et l'étâi dza quart-d'haura via que l'autro lo criâvè adi. Iô mon gaillâ s'apèçâi que l'hommo a prâi l'affére tot dè bon; et ie reinfattè son coucon dein sa catzetta ein sè desein dinse : « T'einlèvâi pire, tè vaiquie on biau l'hommo! Que faut-te fére dè çi tzévau. » — Que faillâi-te fére? Preind lo tzévau pè la breda et lo ramînè à Mathoud, au Bras-d'Or, tzi lô villio Burdet que tegnai l'auberdzo. — Dinse et dinse, vaiquie on tzévau que vos faut reduire tant qu'on vignè lo reccliamâ. — Lo villio Burdet preind la lanterna et ie sort dévant l'ottô po vêre ci tzévau. — Hê lo diabe tè bourlai se n'è pas noutron Bron! — Et l'étâi bin son Bron, qu'on vegnâi dè lai robâ; câ ne lai avâi pas onn'haura que l'avâi abrévâ et rattatzi à l'étrabllio, que ne clliousâi qu'avoué on pécllict de bou. Iô lo villio Burdet fut benaiso, vos paudé craire, et sein lo mein dè duè bottolliè que païa à stu compagnon que lai avâi ramena son Bron.

On bordzâi dè Losena et dè Palindzo.

D'après la nouvelle tournure que prennent les choses, il paraît que Garibaldi ne sera pas jugé. Le juge d'instruction a été remplacé par des médecins politiques.

« Si la santé du général l'exige, leur avait-on dit, vous pourrez l'inviter à choisir un autre séjour. »

Un des médecins a consulté ses collègues pour savoir quel endroit de l'Italie serait le plus favorable à la santé du prisonnier.

L'un proposa Naples.

L'autre penchait pour le lac de Côme.

— Je crois, dit un troisième, que l'air de Rome lui ferait grand bien.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.